



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: 12 février

Endroit: Salle de conférence école Paul-Bruchési

Heure: 18h

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Pascal Héon, Laurence Pilon et Julie Blanchette, Erick Laperrière, Chantal Payette Julie Blanchette

Invitée : Lise Fontaine, coordonnatrice de la Maison d'Aurore

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h07

2. Vérification du quorum

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Demande d'ajout d'un point sur le projet de loi 40.

4. Présentation du procès-verbal 22 janvier 2020

Le procès-verbal est adopté avec quelques modifications mineures.

5. Questions du public

6. Présentation des services de la Maison d'Aurore

La coordonnatrice vient présenter les ateliers de devoirs et leçons offerts depuis plus de 25 ans. Le programme est offert suite à une demande des parents qui participaient à la cuisine collective. 15 élèves proviennent de Paul-Bruchési et bénéficient de ce service. Il y a 1 bénévole par élève et chaque élève vient 2 fois par semaine à l'atelier pendant 1h à 1h15 selon son niveau scolaire. En plus des devoirs et leçons, les bénévoles essaient de faire de la révision des matières. La maison reçoit des subventions entre autres de Centraide et de plusieurs autres fondations.

D'autres activités : la bibliothèque en partenariat avec la bibliothèque du Plateau et pendant la semaine de relâche, des activités parent-enfant sont offertes aussi (cuisine, science, etc).

Les défis à relever pour la Maison d'Aurore sont : le recrutement des bénévoles car il y a beaucoup de besoins et la difficulté de financement

Le CÉ va devoir réfléchir s'il y a poursuite du service l'année prochaine, étant donné qu'il est financé par la fondation de l'école ou par l'école directement et qu'il touche seulement 15 élèves.

7. Mot du technicien en service de garde

- Début des parascolaires mercredi 12 février : beaucoup d'inscriptions. Tous les cours sont pleins (espagnol, échec, céramique, yoga). Offre d'un papa pour la prochaine session d'offrir un parascolaire d'improvisation. L'an prochain, peut-être que les activités parascolaires seront réparties dans la semaine pour libérer le mercredi.
- Impôt : les relevés seront envoyés bientôt d'ici le 21 février

8. Mot de la direction

8.1. Perfectionnement C.É. (400\$) et Mesure 15024 Aide aux parents (1406\$)

La mesure 15024 ne peut être utilisée pour la maison d'Aurore. Ce budget peut être utilisé pour du perfectionnement ou pour des activités de passage CPE-préscolaire. Proposition d'une conférence sur l'importance du sommeil chez les enfants. ET s'il reste de l'argent, le reste pourrait être utilisé pour la transition CPE-préscolaire. Il est aussi proposé qu'un sondage soit mis en ligne pour recueillir les suggestions des parents sur leur intérêt de formation.

8.2. Consultation sur les critères de répartition des ressources

Le CÉ a été consulté sur les critères de répartition des ressources.

8.3. Suivi des inscriptions 20-21 et de la formation des groupes

Il y a 83 inscriptions au préscolaire pour l'an prochain pour une capacité de 57 élèves. La direction communiquera les critères de déplacement au CÉ.

8.4. Comité vert à l'école

Le comité pour l'instant n'est pas sur la liste de priorité de l'équipe-école, en raison du contexte particulier de cette année scolaire, qui est marquée par la construction du gymnase. Le souhait de garder ce comité est par contre bien présent.

8.5 Projet de loi 40

La direction explique les grandes lignes de la loi 40. Le conseil d'établissement gardera sensiblement la même forme l'an prochain, mais avec un rôle accru pour le CÉ et le président. Il y aura création de comités légaux à la CSDM pour la répartition des ressources pour les élèves EHDA. Pour l'instant, il n'est pas question du redécoupage

du territoire. LE processus d'inscription pour l'année 2021-2022 sera revu. Le mandat de la protectrice de l'élève est maintenu pour le processus de traitement des plaintes.

La présidente du CÉ suggère la rédaction d'une lettre adressée au commissaire Walkenburg.

9. Fondation Paul-Bruchési de Montréal

Il n'y avait pas d'information à transmettre.

10. Suivi du projet proposé par un membre du C.É.

En lien avec la visite de l'autrice Stéphanie Lapointe et de l'illustratrice Marianne Ferrer, M. Bernard a besoin de soutien pour le côté technologique de cette visite. Le comité pédagogique a établi un horaire.

11. Retour sur les objectifs du C.É. 2019-2020

11.1. Suivi de la construction du nouveau gymnase

La direction nous consulte pour savoir si nous acceptons qu'à partir du 1^{er} juin, il n'y ait plus d'accès à la cour pour s'assurer qu'elle soit prête pour la prochaine rentrée. Cette décision est difficile à prendre mais le CÉ est d'avis qu'il est mieux de terminer la construction cette année pour pouvoir vivre l'année prochaine sans construction. À prévoir : une fête d'inauguration du gymnase autour du 1^{er} juin.

Proposition d'ajout d'une bibliothèque à la construction du gymnase à l'endroit où il y a un espace entre l'école et le gymnase sur les plans actuels. Le CÉ appuie les démarches. La direction et le technicien en service de garde feront des démarches auprès de la commission scolaire.

11.1.1. Info-travaux sur le chantier actuel

Il y aura un changement de chargé de projet.

11.2. Sécurité aux abords de l'école et de l'annexe

11.3. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière

L'arrondissement se questionne sur l'acceptabilité sociale de ce projet et si le CÉ est prêt à défendre ce projet. L'arrondissement demande la rédaction d'une lettre d'appui par le CÉ. Le CÉ va aussi chercher à obtenir les acteurs importants autour (CPE, Maison d'Aurore, La Fabrique, etc). Une lettre commune pourrait alors être rédigée. La conseillère d'arrondissement sera présente pour nous rencontrer au prochain CÉ le 18 mars.

11.4. Plan vert

Ce point n'a pas été traité.

11.5. Capacité d'accueil

Ce point n'a pas été traité.

11.6. En route vers le centième

Ce point n'a pas été traité.

11.7. Réflexion sur notre école et l'école publique

Discussions sur la vision de l'école secondaire Jeanne-Mance et sur la place de l'écriture dans le projet éducatif de l'école Paul-Bruchési.

11. Mot des enseignants

Suivi sur la demande d'un parent de se pencher sur la lourdeur des sacs à dos. Une commande de trousse éducative a été faite pour les élèves de 4^e à 6^e année. Les informations pertinentes pourraient être ajoutées à l'agenda pour l'année prochaine.

13. Correspondances

14. Points divers

Il est mentionné de mettre au prochain CÉ le salon du livre du printemps.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h57